

# L'INFO

# AVANT TOUT



**Tempo, plus que quelques semaines pour arrêter cette machine folle ! Le système d'alerte en question, interrogations autour de la prise en charge d'une monteuse aujourd'hui dans le coma ! Les monteurs de Télématin en souffrance, leurs vacances se poursuivent jusqu'aux éditions de la mi-journée !**

**Récit d'un CSE à l'atmosphère particulièrement lourde.**

## ● Tempo, c'est toujours aussi flou !

C'était l'avant-dernière séance avant que le rideau ne tombe sur l'écran de l'information-consultation de Tempo, lors de ce CSE du Siège. En effet, les 20 et 21 juin, les élus devront se prononcer. Et pourtant, c'est toujours le flou qui préside à ce projet dangereux qui, petit à petit, détruit et abîme. Comme un mauvais film qui met en scène un décalage total entre la direction et les salariés.

Le SNJ a ouvertement lancé en séance une **alerte pour danger grave et imminent** (DGI) en précisant que l'inspection du travail serait immédiatement saisie. Vos élus n'ont pas mâché leurs mots : *"Nous allons vers un certain nombre de drames, après la suppression du Soir 3 dans des conditions scandaleuses et la fusion des rédactions qui ne cesse de faire des ravages, voilà Tempo, comme si cela ne suffisait pas..."*. Vos représentants ont directement interpellé la nouvelle DRH de l'information, Audrey Guidez : *"La peur du 4 septembre est immense, vous avez encore les moyens d'éviter la catastrophe, c'est un projet politique demandé par la tutelle comme l'ensemble des décisions de Delphine Ernotte"*.

*"Pour nombre d'entre nous, c'est un combat continu contre le rétrécissement de l'information nationale et internationale, un combat que nous portons depuis des années ; Tempo, c'est le contraire d'un projet de développement, des infos qui ne sont pas traitées par les éditions de France 2 ne seront plus portées ailleurs par la rédaction nationale; la fin d'un nécessaire pluralisme",* selon le Syndicat National des Journalistes.

En réponse à cette charge, Audrey Guidez répond : *"Je suis ravie d'avoir rejoint la direction de l'information, on entend tout à fait vos craintes et vos remarques, on mènera à bien tous les accompagnements nécessaires à ce projet, à l'approche du 4 septembre et à la suite... j'entends vos arguments et votre alerte"*. Voilà pour les intentions. Mais dans les faits, c'est un dialogue de sourds.

D'un côté, Sophie Guillin, responsable de l'équipe projet, attaque en listant les questions techniques. Tempo dans toute sa froideur. Que l'on se rassure, des tests de charge ont eu lieu le 16 mai, et le système serait capable de gérer 12 transferts de sujets en parallèle, avec en moyenne un temps d'envoi multiplié par deux par rapport à la durée du reportage. La mise à la norme du mixage aura lieu la semaine du 5 juin. Une parade existera pour éviter d'avoir à ressaisir les "synthés" dans les régions. Une "sécurisation éditoriale" est prévue avec des tests de conducteurs qui seront effectués le 21 juin, simultanément dans toutes les antennes. La machine Tempo est lancée... L'objectif du SNJ France Télévisions est bien de l'arrêter !

Le Syndicat National des Journalistes met immédiatement l'**accent sur le contraste entre le côté impersonnel de la mécanique du projet et le ressenti**. Soyons clairs : *"il n'y a aucune adhésion à Tempo"*, selon vos élus. Vos délégués SNJ interpellent la direction sur la stratégie cachée révélée par une série de post-it d'un cynisme décomplexé, affichés sur un tableau, dans les bureaux de l'équipe projet. Tout y passe. Comment éviter d'éventuels suicides, des "burn out" ? La peur de l'écran noir à cause d'une grève le 4 septembre serait-elle à l'origine de nuits blanches pour les grands organisateurs de Tempo ? Leur objectif, éviter le bruit à l'extérieur... De ce point de vue, le SNJ a tenu à les rassurer, du bruit il y en aura. Car Tempo est un projet politique "au sens vil du terme". *"Vous êtes prêts, sous prétexte d'un affichage bidon, pour qu'il n'y ait pas de doublon entre la 2 et la 3, à livrer les éditions nationales de France 3 à l'exécutif"*, ont lancé vos élus du Syndicat National des Journalistes.

**La triste réalité est celle de salariés qui tombent en arrêt maladie, d'un stress et d'une inquiétude en augmentation** avec la question lancinante de savoir ce que chacun fera le 4 septembre. *"Je pense que ce projet a un sens, nous ne sommes pas d'accord et nous ne le serons probablement jamais"*, a déploré Sophie Guillin. À ce stade, le mot d'ordre du SNJ est clair, *"c'est le projet qui porte tout cela en lui, il faut le retirer"*.

**Pour plus de précisions, lire notre préalable : [Stop à la Casse !!!](#)**

Vos élus SNJ ont rapidement abordé **la question de l'emploi, avec une exigence de transparence sur les 60 postes promis dans les régions par la direction**. Des postes créés ou redéployés ? "Les deux mon capitaine" ! Dans quelles proportions ? C'est le flou total. La seule certitude, c'est que de ce point de vue, les choses se font en catimini. Par exemple, un poste de chef d'édition en région a récemment été proposé à une journaliste de la rédaction nationale. Une transformation de poste "magouillée" sans en informer le CSE... *"Ce n'est pas possible"*, ont insisté vos représentants. Il s'agirait d'une demande de mobilité ancienne qui n'avait pas pu être traitée, selon Frédéric Debains, DRH de la rédaction nationale. D'après lui, *"les souhaits de mobilité géographique peuvent s'accompagner d'une mobilité fonctionnelle"*. Et d'expliquer que les entretiens annuels ainsi que les demandes de changement de poste sont actuellement examinés, une quarantaine ayant été recensée sur le périmètre de l'information nationale, des journalistes ou PTA.

**Au sujet des personnels travaillant directement sur les éditions nationales de France 3**, après une trentaine de rendez-vous avec la RH, combien de souhaits de mutation vers les régions ? Deux en tout et pour tout + deux ou trois émanant de journalistes dédiés pour une période limitée aux journaux nationaux de France 3 ! C'est loin d'être un raz de marée. Sur les six réalisateurs impactés, deux ont été reçus afin de faire le point sur le volume de travail consacré aux journaux nationaux de la 3, les autres doivent avoir des entretiens avant la mi-juin.

**Autre interrogation, les scriptes qui perdent leurs postes et, par voie de conséquence, leurs primes de direct !**

Pour elles aussi, l'angoisse est bien réelle. Au sujet des mobilités, Sophie Guillin concède qu'elles ne pourront avoir lieu que "*dans le cadre du volontariat*". "*Pas de mobilité géographique forcée*", assure Frédéric Debains. Et d'après lui, celles et ceux qui ne veulent pas rejoindre l'équipe Tempo ne seront pas sanctionnés. Ces derniers auront l'assurance de garder "*leur emploi et leur rémunération*". Quant à leur poste et leur titre, cela reste encore très imprécis.

**Au sujet des 60 postes promis en régions, pas encore de budgétisation...** On ne sait pas à quels métiers ils correspondent, même si Sophie Guillin assure que le réseau régional est en train de faire une cartographie des besoins (rédacteurs-en-chef adjoints, chefs d'édition, responsables d'édition, numérique, etc.).

Tempo va également avoir **des conséquences pour les monteurs**, alors que leur responsable ne semble pas vraiment préoccupé par le changement des contraintes de fabrication. Les nouvelles "deadlines" seront fixées à midi pour ICI 12/13 et à 18h45 pour ICI Soir. Certains sujets d'actualité pourront être envoyés plus tard, reconnaît la direction. Une tension supplémentaire pour les monteurs de la tranche Télématin déjà fortement éprouvés pour être régulièrement sollicités par les éditions de la mi-journée. Alexandre Kara, le directeur de l'information, tente de rassurer : "*On va trouver un moyen d'alléger en partie leur activité*", en travaillant sur les horaires, en établissant un roulement... Diverses hypothèses seront étudiées. Mais **il y a urgence car ce collectif est déjà fortement affaibli** (cf. 3e partie de ce compte-rendu).

**Pour les journalistes de la rédaction nationale, c'est un grand saut vers l'inconnu qui se profile !** Un casting exacerbé entre les "France 2 compatibles" (du point de vue de la rédaction-en-chef, bien sûr) et celles et ceux qui ne sont pas admis dans le cénacle ? Des équipes qui feront exclusivement du Tempo et d'autres non ? Des inquiétudes existent sur l'incertitude quant à la diffusion de tous les sujets en régions, en particulier des formats longs de 7 minutes. Il y aura "*une obligation de diffusion, travailler pour rien n'a aucun sens*", affirme la responsable du projet Tempo, tout en reconnaissant que les "formats mags" des régions continueront d'exister. Une cellule dédiée composée de journalistes en détachement pour deux mois (les différents services pourront également contribuer) prendra en charge les 7 minutes pour le week-end.

À propos des craintes autour d'une baisse de la charge de travail à la rédaction nationale, le directeur de l'information, Alexandre Kara, explique qu'on "*travaille sur une grille de rentrée, [que] des propositions vont être faites, [et qu'il] y aura une augmentation du volume*" avec le JT climat et la lutte contre la désinformation (fake-news). **Le voile devrait être levé sur ces nouvelles orientations éditoriales, en particulier pour le 13h et le 20h, au mois de juillet !** Tempo aura alors été entériné, ou pas... Et les salariés seront donc mis devant le fait accompli, ce que le SNJ ne peut accepter. Ces projets de développement devront impérativement être présentés devant cette instance, exigent vos représentants !

**Puis, les contradictions s'accumulent** : on veut d'un côté développer le journal météo climat, et en même temps, quelle image donne-t-on du service public en envoyant tous les présentateurs (Anne-Sophie Lapix, Laurent Delahousse et Leila Kaddour) à Cannes en avion ? Une entorse justifiée par "*des besoins de service*" alors que les équipes ont, quant à elles, pris le train. Deux poids deux mesures. "*J'entends la critique sur les déplacements, une réflexion est engagée*", concède Alexandre Kara.

**Autre sujet, le directeur de l'info confirme que le modèle journaliste-deskeur de France Info ou FTR (France 3 Toutes Régions) ne sera pas dupliqué dans Tempo.** Dont acte. Le SNJ sera extrêmement vigilant. Vos représentants veulent arrêter cette machine infernale qui semble tout vouloir justifier aux yeux de la direction !

## ● **Salariée dans le coma, l'alerte en question !**

*"Nous nous inquiétons du retard à l'allumage du plan d'action à la Direction de la Sûreté et de la Sécurité, nous vous appelons à prendre vos responsabilités pour le présenter au mois de juin, sinon, il faudra se demander si cette direction a une directrice".* Le ton est donné.

En préambule, vos élus du Syndicat National des Journalistes n'ont pas mâché leurs mots face à Muriel Sobry, Directrice de la Sûreté et de la Sécurité à France Télévisions. Et voilà que sa gestion erratique de la D2S ainsi que le service médical sont aujourd'hui sur la sellette.

Plusieurs cas interrogeant la chaîne de prise en charge des salariés en cas de problème de santé plus ou moins graves se sont dangereusement accumulés ces derniers mois.

Comment continuer de couvrir l'actualité cet été tout en préparant le lancement de Tempo ?

En engageant des CDD dans la dernière ligne droite, après le 15 août, une nouvelle preuve de l'impréparation chronique. Pour Tempo, l'emploi des précaires serait donc devenu sans limites ? Dans quelles proportions ? "Je vous dirai cela d'ici la prochaine fois", affirme Sophie Guillin. Pourquoi ne pas le dire clairement ? Le seul objectif de Tempo consiste à supprimer les éditions nationales... **Une perspective contre laquelle le Syndicat National des Journalistes de France Télévisions se mobilise chaque jour.** Une montée en puissance de l'opposition aura lieu en juin, dans l'espoir de faire capoter Tempo. Chacun d'entre nous devra pendre sa part dans le combat contre cette régression sociale et éditoriale de grande envergure.

Octobre 2022, un JRI pris d'un malaise est allé au service médical, et le soir, en rentrant chez lui, un AVC s'est déclaré. Au sein de l'entreprise, on n'a pas su en détecter les signaux ! Plus récemment, un salarié a été pris d'un malaise vagal à la suite d'un entretien avec un manager, il a été pris en charge par le SAMU... Beaucoup plus grave : le 26 avril dernier, une monteuse a fait, elle aussi, un malaise sur son lieu de travail, il a fallu attendre plusieurs heures avant son évacuation vers l'hôpital. Bilan : cette monteuse est dans le coma à cause d'un AVC !

**Premier constat, aucune campagne de prévention de l'AVC n'a été engagée à France Télévisions malgré les demandes répétées des élus.**

**La direction est restée sourde. Une meilleure information des salariés aurait peut-être permis d'éviter ce drame.**

Muriel Sobry donne sa version des faits. Il est 13h30, selon la directrice de la Sûreté et de la Sécurité, lorsqu'un appel arrive par le 18 interne au PC de Sécurité Incendie. Une personne est prise d'un malaise au 3e étage. Trois agents de Sécurité Incendie, dont l'un est pompier volontaire dans sa vie privée, se déplacent vers la salariée. Une monteuse qui a subi un coup de fatigue, un coup de stress, selon les premières informations, mais elle ne souhaite pas que les médecins se déplacent. L'équipe essaie en vain de la convaincre de descendre au service médical. L'un des premiers actes consiste à lui demander de signer une décharge attestant de ce refus. La priorité semble donc d'ouvrir le parapluie...

D'après plusieurs témoignages, la salariée se serait sentie mal dès la matinée, ce que dément la direction. Selon Muriel Sobry, aucun symptôme de détresse vitale, ni douleurs, pas de fourmillements, pas de perte de connaissance ou propos incohérents ne sont constatés. Si l'on en croit la responsable de la sécurité du groupe France Télévisions, le service de sécurité a avisé le cabinet médical de la fin de l'intervention à 14h06.

De son côté, le médecin du travail situe le moment où elle a été alertée *"autour de 14h, 14h15, 14h20"*. *"Je préfère ne pas entrer dans les horaires, quand on est médecin, on ne regarde pas le chronomètre, on agit"*, ajoute-t-elle. Pourtant, dans le cas d'un AVC, c'est bien une course contre la montre qui s'engage. Il faut agir vite. Le médecin du travail décide alors de monter dans les étages avec une infirmière, pour s'assurer que la salariée va bien ou pour convaincre la patiente d'être examinée s'il y a le moindre doute.

*"À partir du moment où il y a un refus de soins, il y a une perte de chances"*, précise le médecin de permanence. Qui a demandé la décharge à la salariée ? *"Il semblerait que ce soit une infirmière qui aurait formulé cette demande"*, selon le service médical qui s'appuie sur les premiers résultats d'une enquête interne.

Vos élus SNJ et ceux des autres organisations syndicales ont pointé le risque de confusion lié aux numéros d'urgence : à France Télévisions, le 18 sert par exemple à appeler la sécurité, et non les sapeurs-pompiers de Paris. Unanimement, les élus de toutes les organisations syndicales ont demandé à modifier ces numéros.

Par ailleurs, les débats ont porté sur les réelles compétences et qualifications des agents de sécurité incendie qui ne sont pas des pompiers (certains le sont dans un cadre privé). La plupart ont un diplôme de secours de premier niveau, ce qui leur permet de prendre en compte des éléments factuels : la patiente est-elle consciente, a-t-elle une élocution difficile, des vomissements ont-ils été constatés... ? Autrement dit, nous avons à France Télévisions des Sauveteurs Secouristes de Travail alors qu'une société de cette ampleur, qui est en plus un site stratégique, devrait avoir des agents avec les compétences nécessaires pour établir un véritable bilan médical et faire le lien avec les secours.

Dans le cas présent, le SAMU est arrivé après 16h, ce qui donne des sueurs froides quant au délai de prise en charge. **Y a-t-il une procédure écrite en matière d'urgences ? A-t-elle été respectée ?** Ce sont les questions que le SNJ a posées au vu des multiples incohérences autour de la prise en charge de cette salariée.

Le responsable du montage, Jean-Luc Desmond, a lui aussi fait un compte-rendu de cette triste journée.

La monteuse a été sollicitée à 11h15 pour "*un sujet qui la stresse un peu*". Le responsable technique est mis en renfort, la collaboratrice ne se rappelant plus comment on fait un floutage, toujours selon ce représentant de la direction.

Une fois le montage terminé, le mixage aurait été fait normalement. 12h55, la salariée est retrouvée aux toilettes où elle aurait fait un malaise. On connaît malheureusement la suite. Nous souhaitons de tout cœur qu'elle puisse se rétablir au plus vite, même si, à cette heure, les nouvelles ne sont pas bonnes.

**Depuis, des mesures ont été prises par la direction.** En premier lieu, avoir 24h sur 24 une personne capable de faire un bilan de santé et d'assurer la communication avec les secours. Pour chaque malaise, le SAMU sera appelé.

## **Alerte chez les monteurs de Télématin**

Dans la même veine que le chapitre précédent, à la demande du SNJ et avec le relai de la Commission Santé de la Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT), **les élus se sont penchés sur l'alerte transmise par les monteurs de Télématin.** Des matinaliers qui voient leurs vacances s'étendre jusqu'au 12/13 de la rédaction nationale. Une situation ancienne aggravée par la création de France Info et l'invention concertée par la CGT, FO et la présidente Ernotte, des journalistes deskeurs. Le modèle du Canal 27 devait être importé à Télématin, mais, à la demande d'une organisation syndicale, la présidente a accepté de maintenir de "vrais" monteurs pour l'édition matinale.

Parmi les personnels de la direction de la Sureté et de la Sécurité, 17 personnes doivent avoir une remise à niveau, PSE1 et 2 (premier secours en équipe). La décision a été prise d'en former 25 en plus. Pourquoi ne pas l'avoir fait avant ? Si une enquête judiciaire devait être ouverte, les conséquences pourraient être graves pour certains responsables de France Télévisions.

Mais il est important de préciser également que cette monteuse avait pris son service à 5h du matin. Elle travaillait pour Télématin avant de se voir confier des sujets pour le 12/13 et le 13h. Des reportages pour lesquels la deadline va être avancée à 12h dans le cadre de Tempo, ce qui va diminuer le temps de montage et augmenter le stress. Sans doute la goutte d'eau qui fait déborder le vase pour un service déjà en grande souffrance. **Les élus par résolution interposée n'en resteront pas là ([lire ici](#)).**

Au-delà de ce léger rappel, **les monteurs concernés aimeraient qu'on prenne en compte leur revendication en terme de surcharge de travail.**

En effet, 4 jours par semaine, ils enchainent, après plusieurs montages pour Télématin, une vacation pour le 12/13 rarement de tout repos. Et cerise sur le gâteau, ils seront dans le cadre de Tempo, les seuls monteurs présents pour réaliser les montages des actus destinées aux régions. Avec en prime près de 45 minutes de moins pour fabriquer les sujets.

Nous avons donc demandé en séance aux responsables du service de bien prendre en compte cette réalité, sans nier la surcharge évidente pour ces matinaliers. Des pistes seraient à l'étude, sans qu'on nous en communique les options pour le moment.

**Nous avons voté une résolution (lire ici) en espérant que la direction n'attende pas une fois de plus qu'il soit trop tard pour réagir.**

Paris, le 31 mai 2023

## Vos élus et représentant syndical SNJ au Siège

### TITULAIRES

Serge Cimino - Béatrice Gelot - Dominique Bonnet -  
Sophie Guillaumin

### SUPPLÉANTS

Antoine Chuzeville - Emilie Denis - Guy Sabin - Anne  
Guillé-Epée

### REPRÉSENTANT SYNDICAL

Francis Mazoyer

Syndicat National des Journalistes  
de France Télévisions  
Nous rendre visite : bureau D 142  
Nous contacter : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)  
01 56 22 88 28